

Bruno Fuchs, Député Modem du Haut-Rhin, Vote du projet de loi d'aide au développement : Cohérence entre aide au développement et politique diplomatique, restitutions des biens mal acquis, mobilités des jeunes... Un bouleversement dans la politique extérieure de la France !

Le projet de loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales sera voté demain, mardi 2 mars en première lecture à l'Assemblée nationale. C'est une réforme majeure du quinquennat va augmenter l'engagement financier de la France en portant l'aide publique au développement à 0,55 % de la richesse nationale en 2020, avec un objectif fixé à 0,7 % en 2025, conformément à la promesse faite par Emmanuel Macron en 2017.

Avec le MODEM, dont j'ai l'honneur d'être porte-parole sur ce texte pour le groupe, nous avons porté des mesures qui vont structurer la politique d'aide au développement des prochaines années comme le contrôle de la cohérence entre l'orientation des fonds et les positions diplomatiques française. Pour que l'aide au développement soit utile et ne serve pas à renforcer involontairement des régimes non-démocratiques et corrompus que l'on condamne et que l'on tente de faire infléchir sur la scène internationale.

J'ai fait voté, soutenu par toute la majorité à l'Assemblée, la restitution des biens mal acquis aux populations spoliées par ses dirigeants, une avancée majeure du cadre juridique français. Désormais, lorsqu'un dignitaire détourne de l'argent public de son pays et se voit condamner par la France, ses biens et avoirs saisis par la justice vont directement être affectés aux populations victimes.

Nous avons aussi fait voté l'inscription des mobilités internationales des étudiants, des jeunes et des talents comme priorité de la politique d'aide publique au développement. Faire circuler les individus mais aussi les compétences est désormais une composante incontournable de l'aide au développement et cela doit se poursuivre par les programmes proposés aux jeunes et aux professionnels sur le terrain. Cela permettra à des étrangers d'acquérir des compétences manquantes dans leurs pays mais aussi permettre à des français de se former et de mettre à contribution leurs compétences là où il y en a besoin, c'est une vision dynamique et moderne de la solidarité internationale.

Cette loi est un formidable bouleversement dans la politique extérieure de la France. A l'image de ce qui se fait en Grande-Bretagne, nous allons nous doter d'une politique d'aide au développement reconnue et salué dans le monde pour son efficacité, une politique qui soit à la fois ambitieuse, généreuse mais aussi utile et pragmatique.